



## ÉTABLISSEMENT

Communauté  
d'Agglomération du Gard  
Rhodanien (30)  
Domaine de Paniscoule  
Route d'Avignon  
30200 Bagnols sur Cèze

## AVIS DE MARCHÉ

TRAVAUX

DIRECTIVE 2014/24/UE

## Section I : Pouvoir adjudicateur

### I.1) NOM ET ADRESSES

Agglomération du Gard Rhodanien (30), Contact : service commande publique, Route d'Avignon, 30200 Bagnols sur Cèze, FRANCE. Tél. : +33 466790102. Courriel : c.caruso@bagnolssurceze.fr. Code NUTS : FRJ12.

**Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <https://www.gardrhodanien.fr/>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

### I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

### I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.marches-securises.fr>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

Commande publique 1717 ROUTE d'Avignon , Contact : Responsable du service, 30200 BAGNOLS SUR CEZE, FRANCE. Tél. +33 466790102. Courriel : marchespublics@gardrhodanien.fr. Code NUTS : FRJ12. Adresse internet : <https://www.gardrhodanien.fr>.

**Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :**

Par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

### I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

### I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

## Section II : Objet

### II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

**II.1.1) Intitulé :** Travaux de renouvellement de la station d'épuration de Pont-Saint-Esprit.

**II.1.2) Code CPV principal**

45232420

**II.1.3) Type de marché**

Travaux

**II.1.4) Description succincte**

Travaux de renouvellement de la station d'épuration de Pont-Saint-Esprit.

**II.1.5) Valeur totale estimée**

**II.1.6) Informations sur les lots**

Division en lots : Non

### II.2) DESCRIPTION

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

45232420 , 45232422 , 45111100

**II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRJ12

**II.2.4) Description des prestations**

Travaux de renouvellement de la station d'épuration de Pont-Saint-Esprit.

Ce marché comprend :

Le renouvellement intégral de l'installation : filière de traitement de l'eau, des boues, y compris des postes annexes, intégrant les contraintes du site ;

La mise en œuvre d'une solution de désodorisation, garantissant l'absence de nuisances olfactives ;

La protection de l'ensemble des bâtiments et ouvrages contre le risque inondation ;

L'optimisation énergétique de l'ensemble des process de la station ;

La démolition des ouvrages et bâtiments existants non valorisés ;  
La prolongation du réseau de rejet existant.

Les variantes sont autorisées. La réponse à l'offre de base n'est pas obligatoire.  
La proposition d'une offre variante n'est pas imposée par l'entité adjudicatrice, les candidats peuvent se limiter à présenter une offre de base.

Variante imposée type prestation supplémentaire éventuelle (PSE):

Réception et traitement des Produits de curage des réseaux,

Réception et traitement des graisses,

Réception et traitement des matières de vidange,

Mise en œuvre de panneaux photovoltaïques.

#### II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

#### II.2.6) Valeur estimée

#### II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 24

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

#### II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Nombre minimal d'opérateurs envisagé : 3.

#### II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Oui

#### II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

#### II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

#### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

#### II.2.14) Informations complémentaires

Durée de 24 mois estimatives. Les délais d'exécution des prestations sont laissés à l'initiative des soumissionnaires qui devront les préciser dans l'acte d'engagement en phase Offre.

## **Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**

### **III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION**

#### **III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions :

cf règlement de consultation

#### **III.1.2) Capacité économique et financière**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

#### **III.1.3) Capacité technique et professionnelle**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

#### **III.1.5) Informations sur les marchés réservés**

Marché réservé : Non

### **III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**

#### **III.2.1) Informations relatives à la profession**

#### **III.2.2) Conditions particulières d'exécution**

#### **III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

#### **III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

## **Section IV : Procédure**

### **IV.1) DESCRIPTION**

**IV.1.1) Type de procédure**

Procédure concurrentielle avec négociation

**IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique****IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier

**IV.1.5) Information sur la négociation**

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociations

**IV.1.6) Enchère électronique**

Une enchère électronique sera effectuée : Non

**IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui****IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF****IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure****IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :**

Jeudi 21 juillet 2022 - 12:00

**IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés****IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**

français.

**IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres).

**IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres****Section VI : Renseignements complémentaires****VI.1) RENOUELEMENT**

Il s'agit d'un marché renouvelable : Non

**VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**

La facturation en ligne sera utilisée

**VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

La présente consultation est passée selon la procédure avec négociation applicable aux entités adjudicatrices dans les conditions définies aux articles R. 2124-4 du Code de la commande publique et aux articles R. 2124-4 et R. 2161-21 à R. 2161-23 du Code de la commande publique.

La présente consultation est lancée selon une procédure restreinte, comprenant une phase de sélection des candidatures et une phase de sélection des offres.

Le présent marché est un marché de travaux.

**VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS****VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours**

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NIMES 16 Avenue Feuchères CS 88010 , 30941 NIMES cedex 09 FRANCE. Tél. +33 466273700.  
E-mail : greffe.ta-nimes@juradm.fr. Fax +33 466362786. Adresse internet : <http://nimes.tribunal-administratif.fr/>.

**VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation****VI.4.3) Introduction des recours**

Référé pré-contractuel du lancement de la procédure jusqu'à la signature du marché (article L.551-1 et suivants du Code de justice administrative).

A compter de la signature du marché :

Référé contractuel (articles L. 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative) au plus tard le 31<sup>ème</sup> jour suivant la date de publication de l'avis d'attribution.

Recours en contestation de validité du contrat issu de la jurisprudence « Tarn et Garonne du Conseil d'État du 4 avril 2014, n°358994 » qui peut être exercé par les tiers au contrat, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicités appropriées.

**VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours****VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

01 juillet 2022